



La Communauté de Communes du Trièves, recrute à compter du 30 août 2023

Un agent de restauration mis à disposition du collège de Mens et animateur cantine

Missions, jours et horaires de travail :

En période scolaire (Lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 6h30 à 15h30 et un mercredi sur deux de 7h à 14h :

Prise de poste à l'école de Clelles à 6h30, départ en voiture puis chargement des containers à l'école de Mens.
Arrivée au collège de Mens à 7h

Mission d'aide en cuisine au collège de 7h jusqu'à 11h les jours d'école + un mercredi sur deux de 7h à 14h + 36h par an pendant les vacances scolaires au collège de remise en état des locaux

- Travaille en collaboration avec le chef de cuisine : aide à la préparation des repas
- Effectue le conditionnement et l'allotissement des repas
- Veille au respect des règles d'hygiène
- Assure l'entretien des ustensiles, de la cuisine et des surfaces de travail

Trajet retour avec déchargement des containers à Mens, chargement des containers de l'école de Chichilianne au Bistrot de la place à Clelles puis arrivée à l'école de Clelles à 11h40.

Cantine de l'école de Chichilianne les jours d'école : de 11h40 à 15h30 : déchargement des containers, préparation de la salle de restauration et préparation des plats de service, encadrement des enfants durant le temps de repas et temps d'animation après le repas, nettoyage de la salle de restauration, désinfection et vaisselle, nettoyage des containers. Retour du véhicule à l'école de Clelles pour 15h30.

Qualités requises

- CAP cuisine souhaité
- maîtrise des règles d'hygiène en restauration collective
- respect des consignes de sécurité au travail et sens des responsabilités
- Aptitude au travail en équipe et capacité à organiser son travail en fonction des consignes
- Aptitude à rendre compte de son action et des dysfonctionnements ou difficultés rencontrées
- Capacité d'initiative, dynamisme et créativité
- Ponctualité et disponibilité
- BAFA ou équivalent validé ou en cours de validation fortement souhaité
- Écoute et respect du rythme des enfants
- Discrétion professionnelle

Conditions d'emploi

Poste à pourvoir en CDD d'un an à partir du 30 août 2023.

Temps de travail annualisé en heures : de 31.44 h par semaine soit temps non complet de 89.84 %

Rémunération sur les bases des grilles indiciaires de la Fonction Publique Territoriale + régime indemnitaire.

Pour tout renseignement contacter :

La responsable du service Vie scolaire au 06.86.44.65.21, ou la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22

Adresser un courrier de candidature avant le 5 juin 2023 à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves

Direction des Ressources Humaines

300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont

Ou à l'adresse recrutement@cdctrieves.fr